

des langues romanes continuent le latin parlé et vivant de la plèbe, le sermo plebeius, non pas le latin écrit et littéraire, le sermo urbanus (eruditus ou perpolitus). Le dernier soumis aux règles d'une grammaire qu'on avait essayé l'évolution naturelle, était devenue peu à peu un langage ~~plutôt~~ artificiel à l'usage des historiens et des poètes. Quand les barbares eurent détruit le monde romain, le sermo urbanus tomba avec la civilisation qu'il représentait et passa à l'état de langue morte.

Pourtant, entretenu et cultivé dans les écoles, il se perpétua comme langue savante et resta jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle le seul langage écrit. La langue que parlait le peuple romain (sermo plebeius vulgaris usualis, cottidianus, inconditus, proletarius, etc.)... subit dans la prononciation de nombreuses modifications qui l'éloignèrent de plus en plus du sermo urbanus. Le latin populaire, la langue des soldats des marchands et des colons se répandit avec une vitesse prodigieuse dans toute la province de l'immense "orbis Romanus" en chassant les dialectes indigènes et facilita l'avènement du christianisme contribua puis beaucoup à sa victoire. Le religion chrétienne se recrutait surtout dans les classes inférieures; aussi le latin populaire fut-il surtout l'organe du nouveau culte. Même quand le christianisme devint religion d'état et que l'Église adopta le latin classique comme langue officielle, le clergé était constamment obligé pour se faire comprendre de la

font de se servir de son langage. Et cette manière de latin populaire  
finit par s'importer définitivement.

K. Nyrop. Gramm. histor. de la langue fr. p. 3.

→ Notes →

De la plèbe et sans doute aussi les classes supérieures, car le Romain  
le condition ne devrait sans doute pas employer deux façons de  
s'exprimer quand il s'adresse à un esclave et à un affranchi,  
soit à un parent : il devait y avoir une langue parlée courante  
et il est à remarquer que les langues adoptées par les  
diverses églises chrétiennes sont toujours sorties de l'usage  
courant, déjà anciennes quand elles sont entrées dans l'usage  
liturgique comme représentants le passé et la tradition. Aussi  
faut-il les expliquer au peuple en langue vulgaire. Le fait  
est constant en Occident. En France, c'est dans la langue  
romane que les prêtres commentaient le texte canonique :

1<sup>o</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, s<sup>r</sup> Mummolin est appelé à la succession de s<sup>r</sup> Roi  
du siège épiscopal de Noyon : „quia prehelebat non tantum  
in teutonica sed etiam in romana lingua”. Acta sanctoy. Belgii selecta II, 473

2<sup>o</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, Girard, abbé de Sainte-Majore, vante son  
maître s<sup>r</sup> Adalhart, abbé de Corbie, pour sa connaissance du roman, du  
latin, et de l'allemand : „qui si vulgari, id est, romana lingua  
loqueretur, omnium aliarum preteretur inscius... Si vero  
teutonice, erit ab perfectius; si latina preteretur inscius in nulla  
omnino absolutus”. Acta sanctoy. ordinis s. Benedicti. tom. III. p. 335.

8: au III<sup>e</sup> s. en 112. Le comte de Tours s'adresse expressément aux  
prêtres de la ville de la langue romane rustique quand il s'adresse  
au peuple pour être plus facilement compris de tous. "Il ut est  
humiliter quisque aperte transire student in rusticam romanam  
linguam aut Neoticam". Sæbe Conc. VII. 1263.

À côté de la langue écrite, fixée dans ses formes pendant les siècles, il  
y avait à Rome la langue de la conversation, employée par les lettres,  
et particulièrement par le peuple, laquelle avec le temps et l'extension  
du parler latin, s'éloigne de plus en plus de la langue écrite. À différentes époques  
fauteurs mineurs à l'origine s'accroissent lorsque l'impression romaine s'accroît.

• Meyer-Dubke. Gramm. de la langue romaine. t. I. p. 6.

(M. Bonnet, de latin de France de Tours, conteste qu'il y ait eu un latin vulgaire distinct du latin populaire,  
pas plus qu'il n'y a de français populaire; seulement chacun parle sa langue.

» Mais on avait aussi une prononciation et des formes de langage différents  
selon le niveau de son éducation. Mais au même temps chacun, à des  
degrés divers, savait approprier son langage à celui de ses interlocuteurs;  
chacun écrivait autrement qu'il ne parlait, causait autrement qu'il  
ne conversait, plaisantait autrement qu'il n'exprimait sa douleur.  
C'est cette variété infinie de nuances et leur existence simultanée

qu'il ne porte l'avoir toujours présente à l'esprit et qu'il faut savoir  
mettre à la place de deux couleurs tranchées qu'on a pris l'habitude  
de se représenter.

M. Bouquet, Le latin de Grégoire de Tours. Thém. Paris 1990.  
Introd. le latin parlé en Gaulle au VI<sup>e</sup> s. p. 56.

### Note

M. Bouquet s'élève contre M. Wolfflin et le cas de son école : il cherche à se placer en face  
d'une réalité historique, d'une chose humaine, possible : mais il s'empêche par le peuple  
ignorant est alors ~~par~~ changer aux subtilités des grammairiens ; la connaissance  
de la métrique est l'épanouissement des savants puisque le sentiment en est perdu pour  
le peuple, au lieu de lui l'auteur latin tient une place de + en + profondes avant.

### Caractéristiques de la langue vulgaire.

- 1° Une grande partie de vocabul. classique a péri.
- 2° L'accent prend un rôle de plus en plus important ; les voyelles atones  
basses et disparaissent ou s'affaiblissent, les voyelles toniques se conservent.
- 3° Les voyelles ne se distinguent plus par la quantité, mais par la  
qualité. On n'a plus  $\bar{i}$ ,  $\bar{e}$ ,  $\bar{a}$ ,  $\bar{o}$ ,  $\bar{u}$ , mais  $e$ ,  $i$ ,  
 $a$ ,  $o$ ,  $u$  //
- 4° Les formes grammaticales se sont réduites en nombre.

1/ Note : 17. Du latin, les voyelles accentuées varient de durée comme  
les voyelles inaccentuées : on disait *bōnitas*, *diētōr*, *itīnās*,  
*crūdētīs*, *cā dēre*, *pīlīs*, etc. Cet état de choses ne se continue

pas sans parler populaire. Dès les premiers siècles après J. C., la  
différence quantitative des voyelles s'efface. D'abord, paraît-il, ce  
syllabe atone; on trouve dans les poètes postérieurs *crătura* pour  
*crătura*, *sacrămentum* pour *sacrămentum*, *verecundus* pour  
*verecundus*, *enormis* pour *enormis*, etc. Puis l'effacement de  
la quantité attaque aussi les syllabes fortes, de sorte que les mots  
tels que *tectus* et *tectum* finissent par ne pas différencier leurs  
voyelles par la durée la son. Ce n'est plus la quantitas syllabarum  
qui domine la langue; les grammairiens eux-mêmes en conviennent  
comme il ressort par ex. d'un passage de Terentius (IV: 1. ap. J. C.)  
"Nam quod pertinet ad naturam primae syllabae, longae  
sint aut brevis, solis confirmamus exemplis; medias vero  
in latino sermone accentu dinoscimus; ultimas arte colligimus".  
C'est l'accent tonique qui désormais est le principe tout prédominant  
de la langue et toutes les voyelles ont du avoir à peu près la  
même durée qui est relativement brève.

Nycop. ibid. p. 125.

## Nature de l'accent.

Mais comme nous sommes qu'incomplètement renseignés sur la nature  
de l'accent latin, les grammairiens romains nous en parlent d'après les Grecs  
et il n'y a aucune raison sérieuse de croire que ces indications correspondantes  
à des faits positifs. La voyelle accentuée était prononcée avec une plus

grande énergie que les atones, toutefois on ne laissait pas tomber celle-ci  
autaut qu'on a accoutumé de le faire dans la prononciation allemande.

On peut toutefois supposer, mais sans pouvoir le prouver que dans  
le cours des siècles, la différence entre les syllabes accentuées et les atones  
devient un peu plus considérable. L'accent latin est donc un  
accent essentiellement expiratoire: il est possible qu'un élément  
musical s'y soit ajouté, mais on ne peut le démontrer avec certitude.

609. On manque aussi de renseignements certains sur la nature  
de l'accent romain. C'est le toscan qui semble s'être le moins éloigné  
du latin. En espagnol, la différence entre les accentuées et les atones  
est amoindrie, elle n'existe presque plus en andalous. Au contraire  
le son des voyelles atones nous montre que dans le France du nord et  
aussi en Piémont, en Italie et dans l'Abruzzi, la voyelle lorsqu'elle a été  
fortement mise en relief par les atones.

Meyer Lubke. Gram. p. 383

Deuxième partie de la métrique antique.

173. Dans les derniers siècles de l'antiquité, l'ancienne prosodie  
avait disparu de la prononciation courante du latin: les syllabes longues  
et brèves n'étaient plus dans un même mot, le même qu'en temps  
de Plaute ou de Virgile. Claudien étudiait la prosodie des mots latins  
comme nous pouvons le faire aujourd'hui dans les oeuvres de Virgile,  
Horace ou Ovide: en ce qui touche la prononciation, il écrivait dans  
une langue déjà morte.

174. —

175. —

176. —

Le coincidence de l'accent et du temps marqué est le principe de la versification nouvelle dite rythmique ou troïque.....  
La versification rythmique, généralement dédaignée par les poètes païens fut adoptée par les poètes chrétiens qui n'avaient pas à respecter la tradition de la littérature païenne; leurs oeuvres s'adressaient d'ailleurs bien moins aux lettres qu'aux gens du peuple qui n'auraient rien compris à la versification surannée des poètes classiques du temps. La versification rythmique seule était en accord avec les lois du langage vivant.

Cours élém. de métrique grecque et latine par S. Favet.

Note

Les poètes chrétiens se servaient cependant aussi de mètres classiques particulièrement des mètres d'hexamètre; mais ces poésies savantes n'étaient pas faites pour le peuple - en le composant, les poètes chrétiens faisaient des vers latins.

On ne voit donc pas qu'on les chrétiens de N. S. auraient pu saisir la notion d'une métrique musicale puisqu'ils parlaient une langue qui ne connaissait plus la quantité, puisqu'ils chantaient des vers où seul l'accent jouait un rôle et que les poésies de lettres ne descendaient pas jusqu'à eux, étant œuvres savantes dont ils n'eussent pas compris les règles artificielles? La psalmodie ne connaît que l'accent et elle existe <sup>encore</sup> aujourd'hui. N: pourtant, la musique ne vit pas - sans rythme!

Le rythme indispensable, c'est l'accent qui le donne à une époque ou  
il est seule pouvoir créer un rythme musical.

Le rythme grégorien, les Bénédictins nous l'appliquent et nous le  
montrent conforme à la vérité et à l'art.

Quant au XII<sup>e</sup> s. la langue romane est formée, l'accent est  
insuffisant à animer la musique; il faut autre chose.

C'est lors la renaissance d'esprit, on apprend à connaître la  
métrique antique oubliée depuis dix siècles (la rhapsodie).

c'est l'époque de la scolastique:

de l'union de ces deux courants, naît la musique mesurée -  
de poésies profanes en langue vulgaire tandis qu'emportée par la  
force de la tradition, le chant grégorien conserve son rythme oratoire.



On voit la langue romane en permis par comparaison  
de reconstituer sinon avec certitude du moins avec une grande  
vraisemblance l'ensemble de la phonologie de ce latin  
vulgaire et de retrouver au moins les grands traits qui le  
caractérisaient. Restait aujourd'hui acquis que, au VII<sup>e</sup> siècle et  
déjà au VI<sup>e</sup>, des différences profondes qui souvent avaient  
commencé à s'accuser à une époque bien plus haute,  
separaient sous le rapport de la prononciation, du latin  
et de la grammaire, le latin parlé, or si l'on veut le latin  
parlé, du latin classique.

Des sons étaient tombés, des hiatus étaient abolus... ; en outre  
et c'est là le fait phonétique le plus important à noter, la  
distinction des brèves et des longues du latin classique n'exista  
plus. La différence de durée s'était substituée une différence  
de timbre.

La grammaire en même temps était profondément atteinte,  
le latin de son côté s'était profondément modifié. Tous ces  
changement de toute sorte le latin dans la bouche des ignorants  
le trouvaient singulièrement altéré. Or bientôt, il n'y eut plus  
que des ignorants, et alors leur langage abandonné  
à elle-même sous l'action de la force révolutionnaire  
qui précipite les choses vers leurs transformations, fit par

L'autorité grammaticale qui le contenait de quelque manière qu'elle  
se réveille, une dernière volte si rapidement et si profondément  
qu'en ses siècles, elle devient méconnaissable. ... Ses langues  
nouvelles se dégagent du latin dégenéré; au lieu d'aller vers  
la mort, il a retrouvé transformé, rejuveni, capable d'une nouvelle  
et glorieuse vie, sous le nom nouveau de roman.

Guizot. Histoire de la langue et de la littér. fr. de P. de J.  
I. p. 411.

## Décomposition du latin vulgaire impérial.

à partir de la fin des Antonins environ et surtout à partir du V<sup>e</sup> s. jusqu'à la chute de l'empire et au delà.

Quand la puissance romaine et le prestige de la langue furent atteints, quand la vie des provinces s'éveilla, l'unité du latin vulgaire - réalisée aux trois premiers siècles de l'empire - fut entamée et déssinée. Les barbares se sont assimilés la langue latine, ils en ont fait leur idiome naturel et la développent spontanément. en dialectes de + en + caractérisés

J. Mehl (g.) Monologie du latin vulgaire.

BIB. des Hautes Etudes. CXXII. 1899.

- I. La langue de l'église chrétienne doit être entendue du peuple.
- II. La langue comprise du peuple est le latin vulgaire.
- III. Caractères du latin vulgaire : il a au V<sup>e</sup> siècle oublié la quantité, seule, l'accent a conservé un rôle (tonique ou secantain).
- IV. Rôle de l'accent : a) phonétique — b) poésie populaire — c) cursus.
- V. La poésie métrique est restée l'appanage des grammairiens et de beaux esprits.
- VI. Les auteurs cités par les néoscholastiques n'écrivent pas pour le peuple.